

Procès verbal de la 46e assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **14 (1907)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procès verbal

de la

≡ 46° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ≡

de la

Société jurassienne d'Émulation



La 46° assemblée générale de la « Société jurassienne d'Émulation » s'est tenue dans la charmante petite ville de St-Ursanne, lundi 12 août. De toutes les parties du Jura, des délégations nombreuses étaient accourues ; les sociétés d'Émulation de Montbéliard et de Belfort avaient envoyé des délégués, ainsi que les Sociétés d'histoire de Fribourg, de Berne, de Neuchâtel et de Bâle. En tout, près de quatre-vingts personnes ont suivi la séance qui a été tenue à la Halle de gymnastique et a été ouverte à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Kohler, président du comité central.

Quelques questions administratives sont rapidement liquidées.

Le comité central est confirmé à l'unanimité dans ses fonctions. Il est composé de MM. A. Kohler, avocat, président ; Zobrist, professeur, vice-président ; E. Germiquet, professeur, secrétaire ; D^r Koby, recteur, caissier ; Gigon Maurice ; A. Ceppi, avocat, et abbé Braichet, assesseurs.

Ont été reçus membres de la « Société jurassienne d'Emulation » :

MM. Grosjean, instituteur, Corgémont ;
 Beuchat, maître-secondaire, Corgémont ;
 A. Boéchat, rédacteur, Delémont ;
 Villat, instituteur, Montmelon ;
 Germain Gouvernon, fils, Delémont ;
 Henri Feune, Delémont ;
 Jobin, curé-doyen, Delémont ;
 Jobé, avocat, Porrentruy ;
 Perruchi, architecte, Porrentruy ;
 Rossé, notaire, Porrentruy ;
 Bäschlin, architecte, St-Imier ;
 W. Mayer, professeur, St-Imier ;
 Dr Ch. Linder, professeur, St-Imier ;
 Ch. Neuhaus, rédacteur, St-Imier ;
 Dr Alb. Eberhardt, professeur, St-Imier ;
 Jules Auroy, Tavannes ;
 Pierre Humbert, pasteur, Nods ;
 Gossin, professeur, Neuveville ;
 Lancia, nég^t en vins, Neuveville.

M. l'abbé Daucourt demande à l'assemblée de désigner Delémont comme lieu de la prochaine assemblée. Cette proposition rencontre tous les suffrages, car grâce au zèle et à l'activité de M. l'abbé Daucourt nous aurons le plaisir de voir la section de Delémont reprendre vie et activité.

M. le président communique que les *Actes* de 1906 ne sont pas encore sortis de presse, dès lors, le comité n'ayant pas perçu de cotisations n'a pas de comptes à rendre pour le moment.

Font excuser leur absence à la séance de ce jour : M. Philippe Godet, président de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel ; M. Berger, en son nom personnel, président de la Société belfortaine d'Emulation ; M. Roux, procureur de la République à Vesoul, président de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône ; M. Locher, préfet de Courtelary ; M. Imer, ancien préfet de Neuveville, doyen de la Société jurassienne et son président d'honneur ; M. Joray, notaire à Delémont, président de la Société jurassienne de développement.

La séance littéraire débute par le discours de M. Radiguet qui salue, en termes les plus cordiaux, les membres de la Société jurassienne qu'il est heureux de voir à St-Ursanne, dans ce cadre si calme, dans cette petite ville dont tous les souvenirs historiques, s'harmonisent si bien avec le genre d'études que poursuit, dans le silence et sans bruit, cette utile et précieuse Société qu'est l'Emulation jurassienne.

M. Radiguet trace, en quelques pages, l'histoire de St-Ursanne et de sa collégiale, restaurée par les soins de M. Propper, et il termine son allocution par des souhaits de bienvenue à tous les hôtes, amis de l'Emulation.

M. Kohler, président du Comité central, rappelle, qu'à la date du 27 août 1847, il y a donc soixante ans, avait été constitué, à Porrentruy, le bureau chargé de la Direction d'une Société d'études, composée alors de quelques modestes, mais laborieux professeurs du Collège et de l'Ecole normale de Porrentruy.

La Société d'Emulation a accumulé depuis 1847 un trésor de recherches historiques, mais cette branche tend à perdre de son attrait pour les jeunes générations, depuis qu'il a plu à Berne, d'enlever au Jura les archives historiques et diplomatiques de l'ancien Evêché de Bâle, autrefois conservées à Porrentruy.

Dès lors, l'Emulation ne pourra que gagner en force en suivant, elle aussi, le cours des idées modernes, en marchant avec le temps et en sachant emprunter aux nouveautés ce qu'elles ont de bon pour rejeter et combattre même, ce qu'elles ont de subversif et d'antipatriotique.

L'Emulation de 1847 avait pour programme l'amour de la patrie, la poursuite du développement des libertés individuelles et du bien-être général dans l'observation et le respect des lois et de l'ordre publics. Ce programme-là, l'Emulation de 1907 le maintiendra et le défendra.

L'orateur remercie toutes les personnes accourues à la séance, de l'intérêt qu'elles portent à l'Emulation, et il remercie plus particulièrement les autorités de la ville de St-Ursanne, la population et M. Radiguet, du bienveillant accueil fait aux congressistes.

M. le Dr Gross, expose verbalement les fouilles faites à Munzingen et qui ont amené la découverte d'une nécropole

de l'époque de la Tène. De nombreux objets de parures en fer, ont été retrouvés dans ce cimetière. Ces découvertes datent de l'automne dernier. De nouvelles fouilles seront entreprises qui réservent de nouvelles surprises.

M. l'abbé Daucourt, intéresse l'assemblée par les détails inédits qu'il fournit sur la façon tout à fait sans gêne, avec laquelle « les honorés Messieurs du Magistrat de Delémont » savaient mettre les finances de leurs administrés à contribution pour s'offrir des dîners pantagruéliques. Ce n'était pas une fois par an qu'ils avaient lieu, mais à toutes occasions, fêtes religieuses, fêtes patronales, ventes de bois, etc.

Les défenses des princes-évêques, tendant à mettre un terme à ces abus, se heurtaient au refus des bourgeois de Delémont qui opposaient au souverain leurs franchises et prétendaient être maîtres chez eux, et ne pas être troublés dans la digestion de leurs repas de Gargantua.

Après *Les dîners du Magistrat de Delémont*, M. Krieg, pasteur à Grandval, a lu une *Etude sur les Fêtes et divertissements d'autrefois en Suisse*. Nos ancêtres aimaient le théâtre, et la satire qui n'a jamais perdu ses droits, s'exerçait, mordante et acerbe, déjà au Moyen-Age, dans les parties les plus reculées de nos Alpes. M. Krieg donne les noms de ces divertissements variés, dont quelques-uns peuvent être comparés aux fêtes de Carnaval, avec leurs travestissements, leurs bruits et leurs quolibets.

Ces trois travaux ayant absorbé de longs instants, MM. A. Kohler et abbé Braichet cèdent leur tour de parler à M. Herbelin, délégué de Belfort, qui a lu un *Travail sur les origines de Delle et sur l'étymologie du nom de cette ville*, et l'orateur démontre que l'origine du nom latinisé de Delle est celtique, non germanique.

Le programme est décidément trop chargé. Deux travaux ne peuvent être lus ; après trois heures de séance, il importe de finir.

M. Gouvernon, de Delémont, a fait circuler une collection de dessins représentant les costumes de nos villageois aux siècles passés. En outre, M. Feune a présenté une pipe curieuse, historique, dont nous aurons à parler plus tard.

Un banquet d'une soixantaine de couverts a été servi à l'hôtel du *Bœuf*. M. le curé-doyen Charmillot, de St-Ursanne,

a adressé de charmantes paroles à l'Emulation. Il a dit toute la joie qu'il éprouvait de voir réunis, pour la première fois, à St-Ursanne, les hommes du Jura qui travaillent dans la paix à honorer et à cultiver les sciences et les arts. Il porte son toast à l'Emulation, à son développement.

M. Herbelin parle au nom de l'Emulation de Belfort.

M. Kohler porte son toast à St-Ursanne, à sa population et à M. Radiguet.

M. Vienot, professeur à la Faculté de théologie de Paris, rappelle les bons rapports de Montbéliard et de l'Ajoie et lève son verre à l'union toujours plus étroite de nos populations sœurs.

Le banquet est suivi d'une visite à la collégiale, sous la direction du vénérable doyen de St-Ursanne qui, avec une bonne grâce qui gagne le cœur de tous, nous chaperonne dans ce sanctuaire qu'il a contribué à restaurer et pour lequel, on le voit, il a un amour particulier.

La journée devait se terminer sous les ombrages de la propriété de M. Radiguet. Notre trop aimable amphytrion avait ménagé une surprise aux visiteurs de ce jour. Tandis que la Fanfare de St-Ursanne égaie les échos des rives du Doubs de ses meilleurs accords, M. Radiguet se multiplie pour fêter les membres de l'Emulation et leur offrir, de bonne grâce, une copieuse collation.

Les sentiments des participants à la petite fête du 12, sont les mêmes. Tous emportent cette impression que la Société d'Emulation est en bonne voie de prospérité et que la réunion de St-Ursanne a fortifié la volonté, le désir de tous, de travailler toujours plus à son développement futur.



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. The second part outlines the procedures for handling discrepancies and errors, including the steps to be taken when a mistake is identified. The third part provides a detailed breakdown of the financial data, including a summary of income and expenses. The final part concludes with a statement of the total balance and a recommendation for future actions.